ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Bureau des examens de Tunis
Maj 20/10/2026 pour les candidats doublants et triplants

Notice destinée aux candidats individuels et candidats scolarisés au CNED résidant en Tunisie

Inscription aux épreuves du baccalauréat général et technologique 2027 : classe de terminale

Notice à lire impérativement avant de procéder à l'inscription

Les candidats autorisés, par dérogation, à subir les épreuves anticipées à la même session que les épreuves terminales (candidats âgés de 20 ans au 31 décembre de l'année de l'examen) ne doivent pas s'inscrire à l'examen sur le niveau 1ère (Epreuves anticipées). L'inscription aux épreuves anticipées est comprise dans l'inscription aux épreuves terminales.

Il est déconseillé aux candidats présentant le baccalauréat tunisien en 2027 de s'inscrire aux épreuves du baccalauréat français. Si ces épreuves ont lieu en même temps que les épreuves du baccalauréat tunisien, les dates ne pourront pas être modifiées.

L'inscription à un examen est un acte personnel, il est recommandé aux candidats de s'inscrire eux-mêmes afin d'éviter toute erreur ou omission.

Avant toute inscription, consulter :

- le site Eduscol pour connaître les attendus et contenus des épreuves ainsi que les programmes :

Baccalauréat général https://eduscol.education.fr/750/baccalaureat-general

Baccalauréat technologique https://eduscol.education.fr/768/baccalaureat-technologique

Certaines épreuves nécessitent de remettre un dossier avant l'épreuve (l'épreuve orale de français et la spécialité de sciences de gestion et numérique) : les dates et les modalités de transmission sont communiquées à l'adresse https://www.institutfrancais-tunisie.com/examens-concours-reseau/#/ : onglet EAB.

C'est sur cette page web que vous trouverez toutes les informations utiles tout au long de la session.

Nouveauté session 2027 : la procédure d'inscription et de paiement des frais est entièrement dématérialisée.

L'inscription aux épreuves du baccalauréat se fait en 2 étapes :

1ère étape : inscription par internet, téléversement des pièces justificatives et validation en ligne par le candidat.

2ème étape : le paiement des frais d'un montant de 1000 TND s'effectue exclusivement en ligne. Aucun paiement par chèque ou espèces ne sera accepté.

Le paiement se fera en janvier 2027. La procédure et les délais de paiement seront communiqués sur la page web de l'Institut français :

https://www.institutfrancais-tunisie.com/examens-concours-reseau/#/

L'inscription à l'examen ne sera définitive qu'après le paiement des frais dans le délai imparti.

A défaut, la candidature sera annulée ; vous recevrez un courriel vous en informant. Pensez à vérifier dans vos spams**.**

Il ne sera procédé à aucun remboursement des frais d'examen.

Les candidats scolarisés au CNED en classe complète réglementée ne sont pas concernés par la 1ère étape. Ils sont inscrits par le CNED. Ils doivent, dès réception de leur récapitulatif d'inscription sur leur compte Cyclades et **avant le 4 décembre 2026 à 18h**, téléverser les pièces justificatives demandées, valider leur inscription en ligne et **suivre la procédure décrite à la 2ème étape.**

Les candidats inscrits au CNED en scolarité libre ou en cours à la carte doivent suivre la 1ère étape et la 2ème étape pour que leur inscription soit définitive. A défaut, elle sera annulée.

Les inscriptions sont réalisées uniquement par internet sur un ordinateur et non sur un smartphone
du vendredi 16 octobre à 8h00 au jeudi 12 novembre à 18h00

Le candidat sous statut individuel doit impérativement déposer ses pièces justificatives dans son compte candidat Cyclades avant le 12 novembre 2026 à 18h dernier délai.

Aucune inscription ne sera acceptée ou modifiée au-delà de la clôture des inscriptions.

En l'absence de pièces justificatives, ou d'une pièce manquante, l'inscription sera annulée.

Accompagnement des candidats

Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire, consulter l'aide en ligne sur votre compte Cyclades. Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, vous écrivez à bureau.examens@institutfrancais-tunisie.com en précisant votre NOM, Prénom et BAC 2027 ainsi que le problème rencontré.

Il est inutile de vous déplacer au bureau des examens ou de prendre contact par téléphone à ce sujet.

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Points de vigilance lors de la création du compte et de la saisie des informations à la rubrique Identification

- **L'état civil saisi sur le compte doit être conforme à votre passeport, pièce d'identité en français, extrait de naissance en français.**
- **L'état civil saisi sur le compte sera reporté sur le diplôme.**
- **Indiquez une majuscule pour la 1ère lettre des noms propres : ils figureront tels que saisis par vos soins sur votre diplôme.**
- **Rappel : le nom d'usage** est réservé aux candidats dont cette donnée figure sur la pièce d'identité. Si ce n'est pas mon cas, il faut laisser la case vide. Si vous indiquez un nom d'usage, il sera reporté sur votre diplôme.
- **Les candidats nés en Tunisie ne renseignent pas le département de naissance.**

- **Adresse postale : le plus grand soin doit être apporté à la saisie de votre adresse postale. Votre diplôme du baccalauréat délivré une seule fois en un exemplaire vous sera adressé par voie postale au 1et trimestre de l'année 2028 à l'adresse saisie par vos soins sur votre compte Cyclades.**

COMPTE UTILISATEUR Cyclades	**Le compte CYCLADES** permet de s'inscrire et de récupérer tous les documents nécessaires au déroulement des épreuves (récapitulatif d'inscription, CONVOCATIONS aux épreuves, copies et relevés de notes) et de consulter ses résultats. Vous êtes invité(e) à le visiter régulièrement en fonction du calendrier des épreuves précisé sur la page web du bureau des examens. Vous serez informé(e) **par mail** (à l'adresse renseignée lors de la création du compte) de la mise à disposition des documents. (**Attention vérifier vos SPAMS !**) ✓ **J'ai déjà un compte candidat cyclades** Je me connecte directement Cliquer ici puis « Me connecter ». ✓ **J'ai un compte candidat cyclades mais j'ai oublié le mot de passe** Je me connecte directement Cliquer ici puis « Me connecter » Inscrit(e) aux épreuves anticipées 2026 ou au BGT 2026, → en candidat individuel ou CNED scolaire, mon identifiant est mon adresse mail utilisée lors de la création de mon compte Cyclades →en candidat scolaire, mon identifiant est au format : prénom.nom et je clique sur « mot de passe oublié » pour réinitialiser mon mot de passe ✓ **Je n'ai jamais eu de compte candidat cyclades** → Je clique ici puis sur « Je n'ai pas de compte » Une aide est disponible sur la page d'accueil en haut et à droite de l'écran.
MON INSCRIPTION	✓ **J'étais inscrit aux épreuves anticipées 2026 ou au BGT 2026 dans l'académie Aix-Marseille-Tunisie**, je clique sur la vignette rectangulaire **« PRE-INSCRIPTION 2027 A COMPLETER »** Attention à ne pas supprimer votre pré-inscription. La suppression est irréversible. Vous ne pourrez plus compléter votre inscription et donc vous inscrire à l'examen.
	✓ **Je n'étais pas inscrit aux épreuves anticipées, ni au BGT en 2026, je n'ai pas de « PRE-INSCRIPTION 2027 A COMPLETER » Je clique sur « Ajouter une candidature »** → je choisis l'examen (Baccalauréat général ou technologique), la session (2027) et l'académie AIX-MARSEILLE-TUNISIE et je valide. → je complète l'ensemble des onglets :
	Identification: ✓ Je complète mes données personnelles. Une fois ma candidature enregistrée, si je me rends compte d'une erreur dans mes données après la clôture des inscriptions, je contacte le bureau des examens bureau.examens@institutfrancais-tunisie.com pour faire une demande de modification.
	Informations candidature: ⚠ La situation à l'inscription

		Le choix de la situation à l'inscription est important car elle détermine la nature de mon évaluation. En cas de doute je n'hésite pas à écrire à bureau.examens@institutfrancais-tunisie.com ○ Vous étiez scolarisé(e) en 1ère l'année passée ○ Vous vous êtes présenté(e) à une session du baccalauréat et vous avez échoué. Vous pouvez conserver des notes dans certaines conditions ○ Vous êtes titulaire d'un baccalauréat général ou technologique ○ Vous êtes issu(e) d'un lycée professionnel ou technologique ○ Vous présentez à l'examen après une interruption de scolarité ○ Vous êtes dans une autre situation **Catégorie du candidat** Je renseigne la catégorie qui me correspond « individuel » **Etablissement** Je choisis dans le menu déroulant individuel résident Tunisie **Diffusion des résultats** Je précise si j'autorise le recteur a communiqué mon résultat d'admission aux organismes privés et/ou collectivités territoriales. ***Je consulte les informations complémentaires relatives à cette rubrique***
	Qualification présentée	✓ Je renseigne ma **voie : générale ou technologique** (si technologique, je précise STMG pour la série) ✓ Je renseigne **les 2 enseignements de spécialité pour le bac général.** Je choisis parmi les spécialités proposées en Tunisie : ✓ Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques ✓ Humanités, Littérature et philosophie ✓ Langues, littérature et culture étrangères et régionales* Anglais ✓ Langues, littérature et culture étrangères et régionales* Anglais monde contemporain ✓ Mathématiques ✓ Numérique et sciences informatiques ✓ Physique-chimie ✓ Sciences et vie de la terre ✓ Sciences de l'ingénieur ✓ Sciences économiques et sociales *Si je choisis la spécialité LLCER, je dois impérativement suivre l'enseignement d'anglais en LVA, LVB ou LVC. ✓ **Pour le baccalauréat STMG**, je dois me positionner sur un enseignement spécifique : soit gestion et finance, soit mercatique (marketing), soit ressources humaines et communication. ✓ Je renseigne mes choix de **langue pour la LVA et la LVB** (pour STMG : inscription à l'épreuve d'ETLV Anglais) ✓ Je renseigne le choix des 2 activités d'**EPS** que je choisis parmi les 3 de la liste nationale : Danse, Demi-fond 800m et Tennis de Table. Avant d'opérer mon choix, je consulte le référentiel national pour l'examen ponctuel d'éducation physique et sportive du BGT à l'adresse https://www.institutfrancais-tunisie.com/examens-concours-reseau/#/ ✓ Je peux renseigner 1 ou 2 choix d'enseignements optionnels Je consulte préalablement le contenu des épreuves afin de m'assurer d'être en mesure de répondre aux attendus (*cf. la note de service* du 25 octobre 2021 *parue au bulletin officiel n°41 du 4 novembre 2021 modifié par note de*

		service du 23/03/22 (BOEN n° 15 du 14/04/22) pour certaines évaluations ponctuelles à compter de la session 2023). →**Si je redouble**, je peux **conserver des notes**, je complète le formulaire de demande de conservation ou bénéfices de notes. **(Fiche n°1)** →**Si je peux bénéficier de dispenses d'épreuves : candidat déjà titulaire d'un baccalauréat, je complète le formulaire de demande de dispense. (Fiche n°2)** Le choix de la conservation de notes ou de la dispense d'épreuves ne permet pas d'obtenir de mention à l'examen. Les candidats redoublants et triplants sont dispensés de l'épreuve anticipée de mathématiques. ***Je consulte les informations complémentaires relatives à cette rubrique***
	Récapitulatif	✓ Cet onglet affiche toutes les informations saisies précédemment. Vous devez relire attentivement toutes les données saisies avant d'enregistrer votre inscription. Une attention particulière doit être portée aux données de l'état civil. Celles-ci doivent être conformes à votre pièce d'identité. Le nom d'usage est réservé aux candidats dont cette donnée figure sur la pièce d'identité. Si ce n'est pas le cas, merci de laisser la case vide. **L'état civil renseigné est celui qui figurera sur le diplôme du baccalauréat.** L'adresse postale ne servira que pour l'envoi du diplôme au 1er trimestre 2028. **Les choix effectués lors de l'inscription sont définitifs, aucune rectification ne sera acceptée après la clôture des inscriptions.** ✓ Je clique sur le bouton **Enregistrer** pour terminer mon inscription.
	N° inscription	✓ Je peux éditer ma confirmation en cliquant sur **Visualiser/Imprimer** ✓ Ma confirmation d'inscription est aussi disponible dans la rubrique **Mes documents.**
CONFIRMATION D'INSCRIPTION	✓ Une fois ma confirmation d'inscription imprimée, je vérifie et corrige les erreurs éventuelles en ligne tant que le service d'inscription est ouvert. ✓ Je téléverse ma confirmation d'inscription **signée** et les pièces justificatives correspondantes avant **le 12 novembre à 18h00** (dans le menu **Mes justificatifs**) **Tout dossier incomplet, pièce(s) justificative(s) non téléversée(s) entraîne l'annulation de l'inscription à l'examen.**	
PIECES JUSTIFICATIVES A TELEVERSER	 Pour **finaliser mon inscription**, je téléverse dans mon compte Cyclades, rubrique « **Mes justificatifs »**, les documents demandés **avant le 12 novembre 2026 à 18h dernier délai.** → je retrouve ma confirmation (récapitulatif) et la liste des pièces que je dois fournir, dans mon espace Cyclades à partir du menu, je clique sur « **Mes documents** » (1.) → je téléverse mes pièces justificatives dans mon espace Cyclades à partir du menu, je clique sur « **Mes justificatifs** » (2.)	

	Les justificatifs demandés : → **Ma confirmation d'inscription signée** → **Une photocopie de ma pièce d'identité :** carte nationale d'identité française ou en caractères latins ou passeport. Si je ne possède pas encore de passeport, un extrait de naissance en français (**Attention le passeport est obligatoire pour être autorisé(e) à passer les épreuves si je ne possède pas de carte d'identité française ou en caractères latins**). **Pour les candidats de nationalité française ou possédant la double nationalité** → **Attestation de recensement**, obligatoire pour pouvoir s'inscrire à l'examen si j'ai entre 16 et 18 ans ; → **Certificat de participation ou d'exemption à la Journée Défense et Citoyenneté, ou Journée de Mobilisation ou à défaut l'attestation de recensement,** obligatoire pour pouvoir s'inscrire à l'examen si j'ai entre 18 et 25 ans. → **Le certificat médical d'inaptitude à l'EPS délivré par le médecin traitant** si je suis inapte. Les candidats de nationalité autre que française ou tunisienne doivent téléverser en un seul fichier la copie certifiée conforme de la carte de séjour en Tunisie en cours de validité avec le passeport **; à défaut, leur candidature sera annulée.** → **Tout autre document demandé selon ma situation** (ex : relevé de notes d'un baccalauréat obtenu lors d'une session précédente, dernier relevé de notes pour les candidats précédemment inscrits hors de Tunisie, …) **Je dépose mes pièces justificatives et je valide en ligne ma candidature avant le 12 novembre 2026 à 18h00 dernier délai. A défaut, ma candidature sera annulée.**

Informations complémentaires - onglet INFORMATIONS CANDIDATURE

La situation à l'inscription

- **Vous étiez scolarisé(e) en 1ère l'année passée**

Je me suis inscrit(e) à partir de la candidature **« PRE-INSCRIPTION 2027 A COMPLETER »**, les notes des épreuves anticipées sont automatiquement reportées pour être conservées.

J'ai créé une nouvelle candidature ou j'étais inscrit en 1ère hors de Tunisie :
Je téléverse dans la rubrique cyclades « **Mes justificatifs »**, la **copie de mon relevé de notes des épreuves anticipées** (téléchargeable à partir de votre compte Cyclades dans l'espace « Mes documents » de mon inscription aux épreuves anticipées).

- **Vous vous êtes présenté(e) à une session du baccalauréat et vous avez échoué. Vous pouvez conserver des notes dans certaines conditions**

- Vous vous êtes présenté(e) pour la 1ère fois après la session 2022 et avant la session passée *soit à la session 2023, 2024 ou 2025*

- Vous vous êtes présenté(e) pour la 1ère fois à la session passée *soit à la session 2026*

Je m'inscris si possible à partir de la candidature **« PRE-INSCRIPTION 2027 - A COMPLETER »**, les notes des épreuves que vous pouvez conserver sont automatiquement reportées.

Je souhaite ou je ne souhaite pas conserver de notes, je dois obligatoirement compléter l'annexe BGT Bénéfice et conservation de notes session 2026 **Fiche n°1** en fin de notice.
Si je suis redoublant ou triplant : Je la téléverse **obligatoirement** dans la rubrique « **Mes justificatifs »** avec le Récapitulatif de ma candidature signé et mon dernier relevé de notes **(un seul fichier PDF avec les deux documents).**

Pour connaître les possibilités de conservation ou de dispenses d'épreuves, je consulte les Fiches 1, 2 et 3.

- **Vous êtes dans une autre situation (Toutes les situations non proposées en amont).**

Je suis automatiquement inscrit(e) à toutes les épreuves.

Informations complémentaires - onglet QUALIFICATION PRESENTEE

CHOIX DES EPREUVES

J'étais candidat aux épreuves anticipées en 2026 :
Je conserve à la session 2027 du baccalauréat les enseignements choisis lors de l'inscription aux épreuves anticipées session 2026 : langues vivantes – spécialité uniquement suivie en première.
Je conserve également la forme de passage choisie aux épreuves anticipées.
AUCUN CHANGEMENT N'EST POSSIBLE.
Seules les spécialités de terminale peuvent être modifiées à condition de ne pas les remplacer par la spécialité suivie uniquement en première.

Je suis candidat doublant ou triplant du baccalauréat :
Je peux conserver des notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues aux épreuves terminales.
Je redouble, je peux modifier les deux spécialités des épreuves terminales. Celle uniquement suivie en première également à condition d'avoir été évalué à ces trois épreuves à la même session.
Je triple, je peux modifier les trois spécialités.

FRANÇAIS

Je suis inscrit(e) à titre dérogatoire aux épreuves de français J'apporte le jour de l'épreuve un exemplaire du récapitulatif des textes (qui doit être identique à la version numérique adressée au Bureau des examens selon les modalités et les délais indiqués sur l'onglet EAB de la page web de bureau des examens et concours) et un exemplaire de l'œuvre choisie pour la 2nde partie de l'épreuve orale. Je construis moi-même ce récapitulatif de textes en conformité avec le programme des épreuves anticipées de français disponible sur le site internet Eduscol (cf. lien sur la page web du bureau des examens sur l'onglet BAC)

PARTICULARITES – LANGUE VIVANTE

Baccalauréat technologique : Inscription à l'épreuve d'ETLV Anglais (pas d'autres LV possibles en Tunisie)
Je m'inscris à l'ETLV anglais :
- je sélectionne la position inscrit sur épreuve ETLV
- je sélectionne la position « non inscrit » sur l'épreuve orale de la langue correspondante.

Exemple :

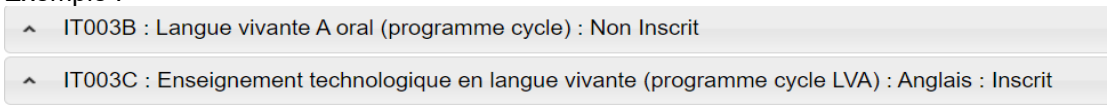

EPREUVES D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Je saisis mon choix :

- **Contrôle ponctuel -Apte** : je choisis deux activités parmi les trois proposées

- **Contrôle ponctuel -Inapte :** je suis médicalement inapte. Je demande à mon médecin traitant de m'établir un certificat d'inaptitude à l'EPS et je le téléverse dans la rubrique « **Mes justificatifs ».**

Les épreuves d'EPS se dérouleront en avril. Vous devez consulter votre compte Cyclades dans le courant du mois d'avril pour éditer la convocation.

EPREUVES OPTIONNELLES

Le résultat obtenu à chacune des évaluations ponctuelles des enseignements optionnels sur la base du programme de terminale est affecté d'un coefficient 2.

Ces coefficients s'ajoutent au total des coefficients (100) prévus pour les enseignements obligatoires. Ainsi, **l'inscription à des enseignements optionnels** (voie générale : 2 options en terminale maximum / voie technologique : 2 options en terminale maximum) **engage le candidat.**

Toute absence à une évaluation ponctuelle à laquelle le candidat est inscrit est sanctionnée par la note 0, affectée du coefficient prévu.

Le candidat doit prêter une attention particulière à ces dispositions avant de s'inscrire à un enseignement optionnel.

Vous êtes invité(e) à prendre connaissance du détail des épreuves et des attendus avant de vous inscrire.

CALENDRIER DE LA SESSION 2027

Le calendrier global des épreuves sera actualisé ultérieurement sur la page web https://www.institutfrancais-tunisie.com/examens-concours-reseau/#/

Il n'est pas communiqué par courriel, ni par téléphone.

CONVOCATION AUX EPREUVES

Vous serez averti.es par mail automatique de Cyclades (sur le mail utilisé pour l'inscription) de la mise à disposition d'une ou plusieurs convocations, à compter d'avril 2027, dans votre espace candidat vous indiquant les dates et les lieux d'épreuves. (**Attention vérifier vos SPAMS !**)

RESULTATS ET RELEVES DE NOTES

→ **Votre relevé de notes** sera disponible sur votre espace candidat dès la publication des résultats. Vous devrez télécharger et conserver ce document précieusement car il vous sera demandé pour votre inscription dans le supérieur ou pour toute démarche d'orientation.

→ **Vos copies** seront consultables à la fin de la session sur votre espace Cyclades rubrique « Mes documents »

→ **Une attestation de langues vivantes** sera délivrée (le niveau indiqué de l'attestation est déterminé en fonction des résultats obtenus à l'évaluation ponctuelle de LVA et de LVB - cadre européen commun de référence pour les langues).

→ **Votre diplôme du baccalauréat vous sera adressé par voie postale au 1er trimestre 2028, à l'adresse indiquée à l'inscription dans Cyclades.**

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Fiche n°1

BÉNÉFICE ET/OU CONSERVATION DE NOTES
SESSION 2027
Après un échec au baccalauréat général ou technologique

Pour les redoublants et les triplants,
*cette fiche doit être **obligatoirement** téléversée avec le dernier relevé de notes et*
le récapitulatif d'inscription signé (un seul fichier pdf) avant le 12 novembre 2026, 18h00 dernier délai.
A défaut, le dossier sera considéré incomplet et donc irrecevable.

Nom, prénom du candidat : …… **né(e) le :** ……..

Etablissement : ……

Date de dernière présentation du baccalauréat : ***(joindre le relevé de notes)***

Baccalauréat général ☐ Baccalauréat technologique série …… ☐ Session : ……

Candidat redoublant ☐ Candidat triplant ou plus ☐

Candidats redoublants à la session 2027 :

(1ère présentation du baccalauréat 2026 ou 2025 si interruption de scolarité justifiée en 2026) :

Epreuves (*)	Demande à conserver	Notes	Sessions
Français écrit (quelque soit la note)	☐ oui ☐ non		**2025**
Français oral (quelque soit la note)	☐ oui ☐ non		**2025**
Philosophie (note ≥ 10/20)	☐ oui ☐ non		2026
Grand Oral (note ≥ 10/20)	☐ oui ☐ non		2026
Spécialité 1 : ……(note ≥10/20)	☐ oui ☐ non		2026
Spécialité 2 : ……(note ≥ 10/20)	☐ oui ☐ non		2026

Candidats triplants en 2027 :

(1ère présentation du baccalauréat en 2022, 2023,2024 ou 2025 sans interruption de scolarité justifiée en 2026)

Epreuves (*)	Demande à conserver	Notes conservées ≥ 10/20	Sessions
Français écrit (session 2024 et antérieures)	☐ oui ☐ non		
Français oral (session 2024 et antérieures)	☐ oui ☐ non		
Philosophie	☐ oui ☐ non		
Grand Oral	☐ oui ☐ non		
Spécialité 1 : ……	☐ oui ☐ non		
Spécialité 2 : ……	☐ oui ☐ non		

(*) Seules les notes du 1er groupe peuvent être conservées.

Nota bene : Pour les triplants, seules les notes figurant sur le relevé de notes de la dernière session présentée peuvent être conservées.

Attention : faire valoir un bénéfice de notes interdira l'obtention d'une mention même si le résultat final est supérieur à 12/20.

Je note que cette demande ne pourra pas faire l'objet de modification ultérieure. Elle est définitive et les notes non conservées ne pourront pas faire l'objet d'un bénéfice de notes à une session ultérieure.

Fait à …… Le ……

Signature du candidat du représentant légal (*si candidat mineur*)

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Fiche n°2

CANDIDATS TITULAIRES D'UN BACCALAUREAT GENERAL OU TECHNOLOGIQUE

DEMANDE DE DISPENSES D'EPREUVES

Fiche à téléverser obligatoirement avec la copie du diplôme du baccalauréat dont le candidat est titulaire (un seul fichier pdf) avant le 12 novembre 2026, 18h00 dernier délai. A défaut, le dossier sera considéré incomplet et donc irrecevable

SESSION 2027

Nom – prénom du candidat : …… **né(e) le :** ……

Inscrit à l'examen : ☐ **Baccalauréat général** ☐ **Baccalauréat technologique série** ……

☐ Candidat individuel ☐ Candidat CNED Scolaire

☐ Candidat scolaire Etablissement : ……

Titulaire du baccalauréat : Session : ……

☐ Baccalauréat général ☐ Baccalauréat technologique série ……

Demande, en application des articles du code de l'éducation D 334-7 et D 336-7 et de l'arrêté du 14 mai 2020 relatif aux dispenses d'épreuves des candidats au baccalauréat, à être dispensé des épreuves ci-dessous :

Epreuves	Souhaite être dispensé
Français écrit	OUI ☐ NON ☐
Français oral	OUI ☐ NON ☐
Philosophie	OUI ☐ NON ☐
Grand oral terminal	OUI ☐ NON ☐

J'ai bien noté que la prise en compte de ces dispenses d'épreuves m'empêchera d'obtenir une mention pour mon examen. Mon choix est définitif et ne pourra pas être modifié après la clôture des inscriptions.

Fait à …… Le ……

Signature du candidat

Signature du représentant légal
(si le candidat est mineur)

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Fiche n°3

SITUATION DES CANDIDATS REDOUBLANTS SUITE A UN ÉCHEC A LA SESSION 2026

CANDIDATS INDIVIDUELS en 2026-2027

<table>
<tr><td></td><td colspan="4">INDIVIDUEL</td></tr>
<tr><td>Statut candidat en 1ère en 2024-2025
Statut candidat SESSION 2026
Année 2025-2026</td><td colspan="2">Ponctuel en terminale
(programme cycle terminal)</td><td colspan="2">Ponctuel en 1ère et terminale
(programme terminal)</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Statut candidat SESSION 2027

Année 2026-2027</td><td>INDIVIDUEL</td><td rowspan="2">SCOLAIRE ET CNED SCOLAIRE</td><td colspan="2">INDIVIDUEL</td><td rowspan="2">SCOLAIRE ET CNED SCOLAIRE</td></tr>
<tr><td>Ponctuel en terminale
(programme cycle terminal)</td><td>Ponctuel en terminale
(programme cycle terminal)</td><td>En 1ère et terminale
(programme terminal)</td></tr>
<tr><td colspan="6">Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales (A)</td></tr>
<tr><td>Français (*)</td><td colspan="5">Peut conserver quel que soit la note (coeff 10)</td></tr>
<tr><td>Philosophie (*)</td><td colspan="5" rowspan="4">Peut conserver
note ≥ 10 de 2025-2026

(coeff 50)</td></tr>
<tr><td>Enseignement de spécialité 1 (*)</td></tr>
<tr><td>Enseignement de spécialité 2 (*)</td></tr>
<tr><td>Grand oral (*)</td></tr>
<tr><td colspan="6">Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales (B) – Article D 334-7-1 du code de l'éducation</td></tr>
<tr><td>Enseignement de spécialité de 1ère</td><td colspan="2">Inscrit à l'épreuve (coeff 8)</td><td>Inscrit à l'épreuve
(coeff 8)</td><td colspan="2">Conserve la note obtenue en 2024-2025
(coeff 8)</td></tr>
<tr><td>Histoire-Géographie</td><td colspan="2" rowspan="5">Inscrit aux épreuves en terminale
(programme cycle)

(coeff 26)</td><td rowspan="5">Ne conserve pas les notes de 1ère
et
Inscrit aux épreuves en terminale
(programme cycle)
(coeff 26)</td><td colspan="2" rowspan="5">Conserve les notes de 1ère
et
Inscrit aux épreuves en terminale (programme terminal)
(coeff 13)</td></tr>
<tr><td>Langue vivante A</td></tr>
<tr><td>Langue vivante B</td></tr>
<tr><td>Enseignement scientifique (BCG) ou mathématiques (BTN)</td></tr>
<tr><td>Enseignement moral et civique</td></tr>
<tr><td>EPS</td><td colspan="5">Inscrit à l'épreuve (coeff 6)</td></tr>
</table>

(*) Les conservations de notes concernent uniquement celles obtenues au 1er groupe d'épreuve (Articles D334-13 et D336-13 du code de l'Education)

Nota Bene : *Aucune mention ne peut être attribuée aux candidats qui ont demandé à conserver le bénéfice de notes en application des dispositions du premier alinéa du présent article* (Articles D334-13 et D336-13 du code de l'Education)

Nota bene : à la session 2027 du baccalauréat général et technologique,

Est considéré candidat redoublant, le candidat qui a présenté pour la 1ère fois le baccalauréat 2026 ou 2025 (avec **interruption de scolarité en 2026 pour un cas de force majeure ou dans le cadre d'une mobilité internationale JUSTIFIÉE**)

Est considéré candidat triplant, le candidat qui a présenté pour la 1ère fois le baccalauréat 2022, 2023, 2024 ou en 2025 (sans interruption de scolarité en 2026 pour un cas de force majeure ou dans le cadre d'une mobilité internationale)

Redoublement avec une interruption de plus d'une année scolaire à compter de la session 2022 *(note de service du 28/07/21 contrôle continu § 5A)* **:**

Si le candidat se présente sous statut individuel : il est convoqué à l'ensemble des enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales (B) (y compris spécialité suivie uniquement en classe de 1ère)

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Fiche 3-2

SITUATION DES CANDIDATS TRIPLANTS SUITE A UN ÉCHEC A LA SESSION 2026

Statut candidat SESSION 2026	**SCOLAIRE – CNED Scolaire**		**INDIVIDUELS – ETS NON HOMOGUES**	
Statut candidat SESSION 2027	**SCOLAIRE – CNED Scolaire**	**Individuels Ets non homologués**	**Individuels Ets non homologués**	**SCOLAIRE – CNED Scolaire**
Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales (A)				
Français (*)	**Doit présenter les épreuves** *Si le candidat a obtenu des notes ≥ 10, il peut les conserver dans le cadre des dispositions de notes pendant 5 ans à la condition de les avoir déjà conservés l'année du redoublement soit à la session 2026*			
Philosophie (*)	**Peut conserver les notes ≥ 10 obtenues à la session 2026** *Une note obtenue en 2025 ne peut être conservée que si elle l'a déjà été lors de la session 2026*			
Enseignement de spécialité 1 et 2 (*)				
Grand oral (*)				
Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales (B) – *Article D 334-7-1 du code de l'éducation*				
Enseignement de spécialité de 1ère	**Inscrit** à l'épreuve *(évaluation en contrôle continu par le chef d'établ.)* *(coeff 8)*	**Inscrit** à l'épreuve *(évaluation ponctuelle organisée par le recteur)* *(coeff 8)*	**Inscrit** à l'épreuve *(évaluation ponctuelle organisée par le recteur)* *(coeff 8)*	**Inscrit** à l'épreuve *(évaluation en contrôle continu par le chef d'établ.)* *(coeff 8)*
Histoire-Géographie	**Inscrit** aux épreuves en terminale *(programme terminal)* *(évaluation en contrôle continu par le chef d'établissement)* *(Coeff 32)*	**Inscrit** aux épreuves en terminale *(programme cycle)* *(évaluation ponctuelle organisée par le recteur)* *(Coeff 32)*	**Inscrit** aux épreuves en terminale *(programme cycle ou terminal selon le choix effectué en 2024)* *(évaluation ponctuelle organisée par le recteur)* *(Coeff 32)*	**Inscrit** aux épreuves en terminale *(programme terminal)* *(évaluation en contrôle continu par le chef d'établissement)* *(Coeff 32)*
Langue vivante A				
Langue vivante B				
Enseignement scientifique (BCG) ou mathématiques (BTN)				
Enseignement moral et civique				
EPS	**Inscrit** à l'épreuve *(coeff 6)*			

(*) Les conservations de notes concernent uniquement celles obtenues au 1er groupe d'épreuve (Articles D334-13 et D336-13 du code de l'Education)

Nota Bene *Aucune mention ne peut être attribuée aux candidats qui ont demandé à conserver le bénéfice de notes en application des dispositions du premier alinéa du présent article)* (Articles D334-13 et D336-13 du code de l'Education).

ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Fiche 3-3

DISPENSES POSSIBLES POUR LES CANDIDATS TITULAIRES DU BACCALAUREAT GENERAL OU TECHNOLOGIQUE empêchant l'obtention d'une mention

Arrêté du 14 mai 2020 relatif aux dispenses d'épreuves des candidats au baccalauréat général ou technologique déjà titulaires d'un baccalauréat général, technologique, de technicien ou de l'enseignement du second degré, dans une autre série ou une autre voie

Candidats titulaires d'un diplôme du	**Epreuves lors de la deuxième inscription au baccalauréat (*)**			
	GENERAL		**TECHNOLOGIQUE**	
Antérieure à 2021	**Dispenses possibles**	**Inscrits aux épreuves**	**Dispenses possibles**	**Inscrits aux épreuves**
Série ES Série L Série S Autres séries générales (**)	Français Philosophie	Deux enseignements de spécialités Grand oral	Français Philosophie	Deux enseignements de spécialités Grand oral
Série TMD Série STHR Série ST2S Série STMG Série STI2D Série STL Série STD2A Série STAV Autres séries technologiques (***)	Français	Deux enseignements de spécialités Grand oral Philosophie	Français Philosophie	Deux enseignements de Spécialités Grand oral
Postérieur à 2021	**Dispenses possibles**	**Inscrits aux épreuves**	**Dispenses possibles**	**Inscrits aux épreuves**
Baccalauréat général	Français Philosophie Grand oral	Deux enseignements de spécialités ***(dont au moins un enseignement différent du baccalauréat précédemment obtenu)***	Français Philosophie Grand oral	Deux enseignements de spécialités
Baccalauréat technologique	Français Grand oral	Deux enseignements de spécialités Philosophie	Français Philosophie Grand oral	Deux enseignements de spécialités ***(Si inscrit dans la même série inscrit dans un enseignement spécifique différent du baccalauréat précédemment obtenu)***

(*) *L'article 2 de l'arrêté du 14 mai 2020 prévoit que les candidats sont dispensés du contrôle continu : Histoire Géographie, LVA, LVB, enseignement scientifique, mathématiques, spécialité suivie uniquement en classe de première, EPS*

(**) *Philosophie-lettres (A), Economique et sociale (B), Mathématiques et sciences physiques (C), Mathématiques et sciences de la nature (D), Sciences agronomiques et techniques (D'), Mathématiques et technique (E),*

(***) *F1, F2, F3, F4, F5, F6, F7, F7', F8, F9, F10, F11, F11', F12, G1, G2, G3, H, SMS, STAE, STI, STG, STPA, STT*